

**Zeitschrift:** Le pays du dimanche  
**Herausgeber:** Le pays du dimanche  
**Band:** 4 (1901)  
**Heft:** 203

**Artikel:** Feuilleton du Pays du dimanche : Fleur de Falaise  
**Autor:** Audoin, Maxime  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-285624>

### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 16.01.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

POUR TOUT AVIS  
et communications  
S'adresser  
à la rédaction du  
**Pays du dimanche**

**a**  
Porrentruy

TÉLÉPHONE

# LE PAYS

DU DIMANCHE

POUR TOUT AVIS  
et communications  
S'adresser  
à la rédaction du  
**Pays du dimanche**

**a**  
Porrentruy

TÉLÉPHONE

LE PAYS 29<sup>me</sup> année

Supplément gratuit pour les abonnés au PAYS

29<sup>me</sup> année LE PAYS

## Mémoires

DE  
**Messire CLÉMENÇON**

PUBLIÉS PAR A. DAUCOURT  
curé de Miécourt.

Vers la mi-juin 1794, quelques particuliers des communes de la Vallée de Delémont adressèrent, à plusieurs reprises, des pétitions aux autorités du district pour qu'ils soient autorisés à faire venir, en toute sécurité, des prêtres, tant pour administrer les sacrements aux malades, baptiser leurs enfants que pour leur dire quelquefois la messe les dimanches et fêtes. Le département, connaissant le vœu du peuple si consterné de se voir privé de ses pasteurs et qui était sans secours spirituels, porta un décret qui fut publié dans toutes les communes du district de Delémont, par lequel il était permis aux prêtres étrangers seuls et non bénéficiers de venir fonctionner dans la Vallée, à la demande des communes. Ces prêtres, réputés comme étrangers, furent ceux de la Prévôté de Moutier-Grandval, compris dans la neutralité helvétique, les moines de l'abbaye de Bellelay (\*), les Pères Capucins de Dornach pour les baillages allemands.

La ville de Delémont seule fit venir un de ces prêtres jureurs de Porrentruy. Un très peu-

(\*) L'abbaye de Bellelay, combourgaise de Soleure, était aussi comprise dans la neutralité helvétique, jusqu'à la fin de 1797.

Feuilleton du *Pays du Dimanche* 5

## FLEUR DE FALAISE

PAR  
MAXIME AUDOIN

De son côté, à peu près à la même heure, Legoff arrivait ébouriffé chez M<sup>me</sup> Dupont.

— Eh ! bien, lui demanda-t-elle, et cette conférence ? Avons-nous le consentement de Chardonnet ?

Legoff leva les bras au ciel.

— Ne m'en parlez pas, je n'y comprends rien, mais rien !

— Comment cela ?

— Figurez-vous que je viens de subir un examen.

Un nombre de patriotes (\*) assistaient à sa messe sacrilège. Cet intrus témoigna très amèrement de son mécontentement aux municipaux de la ville, disant : qu'il était étonné du peu d'empressement qu'on montrait dans cette ville, qu'il ne valait pas la peine qu'il y revint. C'est ce qu'on attendait pour s'en débarrasser le plus vite possible. Ce motif et la dépense qu'on faisait pour le recevoir, firent qu'on prit la résolution de lui signifier qu'on le remercierait de ses services. On le pria, au nom de la municipalité, de ne plus revenir à Delémont pour les fonctions ecclésiastiques. En cas de besoin, lui dit-on, on ferait venir un prêtre plus rapproché de Delémont et qu'on ne serait pas obligé de loger.

Les prêtres étrangers à la proximité de la ville et des autres communes de la Vallée, qui étaient demandés pour les cas de nécessité et même pour célébrer l'office les dimanches et fêtes, étaient Messires Mathieu Cléménçon de Rossemaison et Germain Perrinat, curé de Courrendlin. Ils allaient, avec assez d'assurance, exercer leur ministère dans les paroisses jusqu'au mauvais moment où les garçons de tout le pays se sauverent de la nouvelle milice que la Nation française levait dans le nouveau département du Mont-Terrible.

Ces jeunes gens épouvantés, refusèrent de se rendre à Delémont au jour marqué pour l'enrôlement dans cette milice. Ils prirent le parti de s'évader et de se rassembler en grand nom-

(\*) Les patriotes étaient les constitutionnels, les partisans de l'abolition de l'ancien régime, en opposition des "non conformistes" évincés de leurs églises par le clergé constitutionnel et qu'on appela aussi "les aristocrates". Ces derniers étaient les catholiques romains qui formaient l'immense majorité des paroisses.

— Un examen ?

— Un véritable examen de baccalauréat, partie botanique, et rien n'y a manqué, pas même la qualification d'élève — d'élève Gelinot ou Gelinet.

— Quel original que ce Chardonnet !

— Ah ! oui, il peut se vanter d'en avoir une dose d'originalité !

— Et t'en es-tu tiré à ton honneur, de cet examen ?

— Il paraît que non.

— Voyons, raconte-moi par le menu ce qu'il s'est passé entre vous.

— J'arrive à la Pierre-Plate, où je trouve mon homme — très boutonné. A mon salut il répond en touchant à peine du bout des doigts le rebord de son chapeau, puis, sans préambule, il me tend un brin d'ortie.

— Qu'est-ce que cette plante ?

— Ça, lui dis-je sans hésiter, c'est une ortie, prenez garde de vous piquer.

Il hausse les épaules, et me pose la même

bre, tantôt sur la Montagne du Raimeux, près de Rebeuvelier, tantôt sur celle du Mont, au-dessus de Courtételle (\*). Ce rassemblement commença par inquiéter le général commandant la troupe française dans le district. Il en informa immédiatement le ministre de la guerre qui donna des ordres pour envoyer plusieurs bataillons dans cette contrée où se tenaient ces brigands, c'était le nom que les sans-culottes

(\*) Ils étaient plus d'un millier, commandés par le capitaine de Rinck et des officiers Autrichiens. Leur commandant général était Georges Roll, de Courfaivre, qui, plus tard, fut guillotiné à Delémont le 16 novembre de la même année. Ces jeunes gens avaient des vivres et des munitions qui leur étaient fournies par toutes les communes de la Vallée. Ils avaient été encouragés à cette résistance par l'espoir d'être secourus par une armée d'Autrichiens, dont l'arrivée était prochaine. Un ancien capitaine au régiment de Reinach, au service de France, du nom de Fischer, les entretenait dans cet espoir. Le général Eckmeyer, de Mayence, avec des bataillons et du canon, fut envoyé pour les combattre. Conduits par des traîtres, ils tournèrent la montagne et prirent ces jeunes gens de dos. Déterminés à vaincre ou à mourir les jeunes gens résistèrent de 2 heures du matin à 5 heures du soir, le 27 août 1793. Ils tuèrent beaucoup de Français et en blessèrent un grand nombre. Mais voyant que leurs munitions allaient leur faire défaut et étant attaqués, par un bataillon qui avait tourné la montagne, grâce à des traîtres qui lui avaient montré le chemin, les jeunes gens se virent obligés de se retirer dans la Prévôté. Les jeunes gens se reconstituèrent sur la Montagne d'Undervelier, où l'officier impérial leur avait donné rendez-vous, mais bientôt convaincus de n'avoir aucun secours de l'Autriche, il se dispersèrent, certains qu'une plus longue résistance était inutile.

question sur une fleur de ciguë. A quoi je réponds naturellement :

— C'est de la ciguë.

Il me regarde tout hérisse.

— De la ciguë ? cela ne vous crève-t-il pas les yeux, ce qu'il y a au milieu de cette fleur ? me crie-t-il en me la fourrant sous le nez.

— Eh ! bien oui, j'aperçois une petite tête rouge !... après ?

Après ? j'ai cru qu'il allait me dévorer ! Enfin, que vous dirai-je ! le bouquet ç'a a été à propos d'un chardon, — vous savez ces beaux chardons bleus qu'on trouve abondamment dans nos dunes ? Il m'en présenta donc une tige, et moi, agacé, — il commençait à me porter sur les nerfs, le bonhomme, avec son air de se payer ma tête, je lui ris au nez.

— C'est une gagueure, Monsieur Chardonnet ? — ça, mais c'est un chardon :

Sur quoi, et c'est à partir de ce moment que je ne comprends plus du tout, mon homme me toise de la tête aux pieds, et, l'œil sévère, les

donnaient à ces braves jeunes gens. Ces bataillons devaient les poursuivre à toute extrémité et les détruire entièrement en cas de résistance, sans aucune trêve. Les ordres du Ministère furent exécutés. En effet peu de jours après, la Vallée fut inondée de volontaires français, armés de fusils et de pics pour repousser ces *brigands*. Les jeunes gens ne furent pas d'abord intimidés par tous ces ordres, mais leur constance fut vite affaiblie par l'arrivée de la troupe française. Ils tremblèrent vite et à leur première approche, quoique situés avantagéusement dans une position imprenable. Après un combat de quelques heures, ils s'enfuirent, tout effrayés et purent se sauver à la faveur des forêts, qui les déroberent à la vue de leurs adversaires. Ils échappèrent ainsi à la mort.

On fit courir le bruit que c'était les prêtres qui avaient poussé ces jeunes gens à ce soulèvement. C'était une insigne calomnie, puisque le clergé avait quitté la Principauté. Cette calomnie excita la rage des Français Jacobins contre les prêtres. Les impies triomphaient en rendant plus odieux encore le clergé émigré. Il parut, ensuite de ses calomnies, un édit qui défendait à tout prêtre, même étranger de venir désormais fonctionner dans les églises de la nouvelle France. Ce décret était rempli d'invectives contre les prêtres qu'on accusait être les auteurs de ces désordres et les perturbateurs du repos public; qu'ils étaient plus nuisibles que d'être ses défenseurs (').

Il parut un autre décret de la Convention nationale de Paris qui ordonnait absolument de prendre les cloches de toutes les églises et chapeilles à l'exception d'une seule qu'on accordait à chaque église paroissiale. Les communes étaient libres de choisir celle qu'elles voulaient conserver. Le même ordre fut donné de s'emparer de tous les vases et des autres ornements qui servaient au culte divin. Chaque commune dut envoyer tous ces objets à Delémont pour être envoyés plus loin, réservant le plus précieux pour Paris. On croyait que ces brigandages s'arrêteraient là, ce qui fit cesser les murmures, mais il n'en fut rien, hélas ! On fut menacé de nouveau de voir abattre les croix et tout signe de religion.

L'alarme fut générale, mais que faire ? Il fal-

(\*) Quand le général Eckmuller et ses troupes eurent terminé l'affaire du Mont, ils se vengèrent sur les villages de la Vallée d'où ils enlevèrent des hommes, des femmes et même celles qui étaient enceintes, au nombre de dix ou quinze par village, et les conduisirent dans les prisons de Delémont, après avoir pillé leurs maisons.

lèvres pincées, glacial.

— Cela suffit, élève Gélinot, — ou Gélinet, — il est inutile de rééditer vos stupides plaisanteries ! — *cardus carduum*, insolent, j'ai l'honneur de vous saluer !

Et puis il s'est éloigné sans ajouter un mot. Legoff s'éteignit le front.

— Voyons, vous, ma vieille amie, comprenez-vous quelque chose à cet imbroglio d'ortie, de ciguë, de *carduus carduum*, et de Gélinet — ou Gélinot ?

— Ma foi non. Chardonnet est fou — à moins qu'il y ait quelque énigme là-dessous.

\* \* \*

L'énigme, Mme Dupont en eut la clef du professeur lui-même. Il y eut entre eux une explication des plus vives, mais la brave dame eut beau plaider les circonstances atténuantes en faveur de son protégé, prier, supplier, dépasser des trésors d'éloquence et d'ironie, ce fut en pure perte ; elle trouva M. Chardonnet

lait obéir à la loi. Peu à peu on enleva les croix de crainte qu'on ne les profanât davantage et on les cacha dans des lieux sûrs jusqu'au moment où la paix permettra de les redresser.

(A suivre).

## La salubrité du logement

En hiver, il est bon de parler du logement et des conditions d'hygiène qui le rendent favorable et sain.

La Société pour l'amélioration du logement s'en est occupée dans une étude très intéressante dont nous donnons les parties principales (voir son Bulletin n° 10) : La salubrité du logement, dit l'auteur, dépend de nombreux facteurs, que l'on peut classer en deux grandes catégories : les causes extérieures et les causes intérieures.

Les causes extérieures proviennent de l'emplacement des immeubles, de leur situation plus ou moins élevée, de leur rapprochement les uns des autres et aussi des conditions hygiéniques du quartier, résultant des égouts, des conduites d'eau et des plantations d'arbres.

Les principales causes qui influent intégralement sur la salubrité du logement sont : le cube d'air, la facilité d'aération, l'humidité à laquelle il est exposé, les émanations et les odeurs qui peuvent s'y dégager.

1<sup>e</sup> *Le cube d'air* : Il dépend de la hauteur entre plancher et plafond. Le nombre des habitants auxquels il sert doit être limité.

Il faut choisir autant que possible un logement dont la hauteur, entre plancher et plafond, ne soit pas inférieure à 2 m. 50. Quand le plafond est plus bas, on respire facilement un air vicié, l'air sortant des poumons tendant plutôt à s'élever.

Le cube d'air doit être mesuré principalement dans les chambres à coucher, parce que ce sont ces pièces-là que l'on occupe le plus longtemps d'une manière continue. On compte ordinairement dans une chambre à coucher 15 mètres cubes au moins par personne adulte et 10 mètres cubes pour chaque enfant.

2<sup>e</sup> *Aération* : L'air doit être pur pour être salubre. Enfermé dans un logement, il devient impur, par conséquent insalubre. Pour cette raison, il faut le renouveler sou-

inflexible — un Romain de bronze — et dut se retirer avec perte.

— Je crois, dit-elle à Pierre, qu'il ne te reste plus qu'un parti à adopter.

— Quel ?

— Piocher ta botanique, et te préparer à passer avec succès un nouvel examen.

Le jeune homme fit la grimace.

— Diable ! c'est que ce sera long ! et puis à quel examinateur ai-je affaire, mon Dieu ! un homme qui ne voit pas une ortie dans une ortie et un chardon dans un chardon !

— Il paraît que tu t'es trompé, mon pauvre garçon, et grossièrement : l'ortie n'était pas une ortie, pas plus que le chardon un chardon ; on m'a expliqué cela : tu as confondu des familles.

— Des familles ? C'est, ma foi, bien possible ! Enfin, je piocherai ma botanique, puisqu'il n'y a pas moyen de faire autrement !

(La suite prochainement.)

vent. Le mieux serait de le renouveler d'une manière continue, par petites quantités, dans les saisons froides, pour éviter un abaissement brusque de la température des chambres, et par grandes quantités dans les saisons chaudes. Il est absolument nécessaire de renouveler intégralement l'air d'un appartement. Cet opération doit se faire souvent et principalement : chaque matin avant de faire les lits, de manière que ces derniers soient bien aérés avec de l'air extérieur, après chaque repas afin que les buées et fumets des aliments chauds puissent disparaître, et chaque soir avant d'aller au lit, afin que l'air contaminé par la veillée soit remplacé par de l'air pur qui à son tour sera contaminé pendant la nuit.

Tous les appartements ne sont pas également faciles à aérer. Il faut choisir de préférence ceux dont toutes les fenêtres sont successivement exposées au soleil et sont placées sur des façades différentes.

En général, l'air des cours ou espaces étroits est moins salubre que l'air exposé au soleil, par conséquent, il faut éviter de l'introduire chez soi, quand cela est possible. Le courant d'air dans un logement se dirige généralement du côté des fenêtres ouvertes, exposées au soleil ; par conséquent, l'air qui entre vient des fenêtres ouvertes exposées à l'ombre. C'est quand l'espace, du côté des fenêtres à l'ombre, est grand et bien aéré que l'aération est la meilleure.

Quand le courant d'air est rapide et traverse votre appartement, il a pour effet de déplacer l'air dans les enfoncements des pièces, et cet air là aussi est changé.

Quand, pour aérer un appartement, on ne possède que des fenêtres situées sur une même façade, le courant d'air, que l'on crée en les ouvrant, est beaucoup moins efficace que dans le cas où les fenêtres appartiennent à des façades différentes. Quand l'aération est faite par une seule fenêtre, l'air entre par la moitié inférieure de cette fenêtre et sort par la moitié supérieure. Ainsi le courant d'air ne traverse pas la pièce, et l'air des enfoncements et recoins a de la peine à être renouvelé.

Comme moyen d'aération, on peut recommander l'emploi du vasistas ou carreau mobile et celui du carreau en verre « à palette mobile ». Ces deux moyens d'aération ont l'avantage de permettre une aération continue, des chambres, car, en les employant, on peut régler l'ouverture de sortie et d'entrée de l'air, de manière que la quantité d'air renouvelé soit assez faible pour ne pas refroidir rapidement une chambre. Il serait bon que chaque cuisine et chaque chambre à coucher soit pourvue de l'un de ces deux moyens.

3<sup>e</sup> *Humidité* : L'humidité est la cause d'insalubrité la plus répandue dans les logements. On le constate surtout pendant les saisons froides. Tel logement qui paraît sec en été peut se montrer humide en hiver. Il faut par conséquent, avant de conclure un bail pour un logement, s'informer s'il est bien sec en hiver.

C'est par une bonne aération qu'on remédie le mieux à l'humidité d'un logement. Il faut en renouveler l'air souvent.

Cette humidité, on la produit soi-même. Ainsi, dans la cuisine, il se forme toujours de la « buée » quand on cuît les aliments. C'est pour faire partir cette buée qu'il faut avoir soin de placer le fourneau-potager, ou l'appareil à gaz, au-dessous du manteau de la cheminée et d'ouvrir la bascule pendant tout le temps qu'elle se produit. C'est une précaution qu'on néglige souvent de